



Finance Publique



La préparation, la Programmation et l'Exécution Budgétaires Axées sur les Résultats (CDMT, Budget-Programme)



Tunis



15 au 26 novembre



4100



Objectifs de la formation

- ✓ Consolider la connaissance des concepts et des principes de bonne gestion des finances publiques
- ✓ Renforcer les pratiques de préparation, de planification, de programmation et d'exécution budgétaires (chaîne PPBS)
- ✓ Maîtriser les principes d'élaboration des cadres des dépenses sectoriels à moyen terme
- ✓ Acquérir la démarche et maîtriser les outils d'élaboration des budgets-programmes



Public Cible

- ✓ Cadres des ministères de l'Économie, des finances et du Budget
- ✓ Responsables des directions des études et planification de ministères sectoriels
- ✓ Cadres de l'administration exerçant des responsabilités dans les services financiers
- ✓ Membres des Assemblées et Commissions parlementaires
- ✓ Conseillers en finances publiques



Contenu de la formation

- ✓ **Module 1 – La préparation et la programmation budgétaire**
 - Les budgets et les lois de finances : le rôle et le contenu des lois de finances; les différentes catégories de lois de finances et de budgets, la nomenclature budgétaire
 - Le processus de préparation du budget : les acteurs concernés, le calendrier et les méthodes de préparation
 - Le calendrier de préparation du CDMT global et du budget
 - Les interactions entre le cadrage budgétaire à moyen terme et les CDMT sectoriels (allocations intersectorielles des ressources et arbitrages)
 - Les étapes de l'élaboration d'un CDMT sectoriel
- ✓ **Module 2 - La budgétisation par programmes**
 - Les budgets-programmes et la gestion budgétaire axée sur les résultats
 - L'articulation entre les stratégies sectorielles, les outils de gestion budgétaire (CDMT, PIP, ETC.) et les budgets-programmes
 - La formulation et la priorisation des programmes et des actions
 - Les tableaux de programmation et de budgétisation
 - La répartition des responsabilités et la gestion au sein du programme
- ✓ **Module 3 – L'exécution et le suivi budgétaire axés sur les résultats**
 - Les modalités de mise en œuvre de l'exécution budgétaire et de la gestion orientée vers les résultats: les principes et les procédures comptables et administratives
 - L'exécution financière des programmes : les règles de gestion et de consommation des crédits
 - L'exécution technique des programmes : la mise en œuvre et le suivi des programmes
 - Les outils de contrôle, d'évaluation et d'audit des programmes